CONTRE LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DU CRA AU MESNIL AMELO, ORGANISONS-NOUS !

L'État prévoit l'ouverture d'un nouveau Centre de Rétention Administratif (CRA) de **64 places** au Mesnil-Amelot. Ce tract s'inscrit dans la continuité d'une **mobilisation initiée au printemps dernier** par plusieurs collectifs et personnes luttant contre les lieux d'enfermement et pour la liberté de circulation et de séjour. Une manifestation a été organisée le 19 juin 2021 jusqu'au Mesnil-Amelot pour visibiliser le projet d'agrandissement et démontrer notre solidarité avec toutes les personnes retenues. La manif a été suivie par deux réunions publiques ce printemps 2022, et différents moments de tractage et collage en Ile-de-France: ce sont des **milliers de personnes en plus qui passeront en CRA tous les ans si ce projet est mené à bien**, il faut maintenir et intensifier donc cette dynamique de mobilisation.

Les centres de rétention administrative (CRA) servent à enfermer des personnes qui n'ont pas les bons papiers, dans l'attente de leur expulsion. Les motifs d'enfermement sont divers : déboutés de l'asile ou ayant eu des refus de titres de séjour, personnes

CONTRE LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DU CRA AU MESNIL AMELO, ORGANISONS-NOUS !

L'État prévoit l'ouverture d'un nouveau Centre de Rétention Administratif (CRA) de **64 places** au Mesnil-Amelot. Ce tract s'inscrit dans la continuité d'une **mobilisation initiée au printemps dernier** par plusieurs collectifs et personnes luttant contre les lieux d'enfermement et pour la liberté de circulation et de séjour. Une manifestation a été organisée le 19 juin 2021 jusqu'au Mesnil-Amelot pour visibiliser le projet d'agrandissement et démontrer notre solidarité avec toutes les personnes retenues. La manif a été suivie par deux réunions publiques ce printemps 2022, et différents moments de tractage et collage en Ile-de-France: ce sont des **milliers de personnes en plus qui passeront en CRA tous les ans si ce projet est mené à bien**, il faut maintenir et intensifier donc cette dynamique de mobilisation.

Les centres de rétention administrative (CRA) servent à enfermer des personnes qui n'ont pas les bons papiers, dans l'attente de leur expulsion. Les motifs d'enfermement sont divers : déboutés de l'asile ou ayant eu des refus de titres de séjour, personnes

interpellées à la frontière, dans la rue ou au travail, sortant.e.s de prison … Toutes ces personnes partagent le fait de ne pas avoir eu les bons papiers au moment de croiser les services de la Préfecture. Ces centres de rétention se situent au croisement des logiques de privation de liberté et d'expulsion. En effet, ils sont pensés comme l'anti-chambre de l'expulsion mais sont avant tout des **espaces d'enfermement et de tri, des personnes avec les bons ou les mauvais papiers**.

Depuis la Loi Asile et Immigration de 2018, la durée maximale de **rétention** a été doublée, à **90 jours**, soit 3 mois, dans des conditions particulièrement horribles, afin que les préfectures aient plus de temps pour tenter d'expulser les personnes détenues en CRA. L'État enferme donc plus et plus longtemps.

Pour mener à bien cette politique raciste, le gouvernement a besoin de nouveaux lieux d'enfermement. Alors il **construit toujours plus de CRA**. Deux nouveaux Centres de Rétention sont actuellement en construction : à Bordeaux et à Olivet (près d'Orléans), et deux extensions vont être réalisée à Coquelles (près de Calais) et Lesquin (près de Lille). A Lyon, un nouveau CRA vient d'ouvrir en Janvier 2022. Sous Macron, le nombre de places dans les CRA de métropole est ainsi passé de 1 490 en 2017 à 1 946 fin juin 2021. Soit une hausse de 30 % en cinq ans. Et l'objectif du gouvernement est d'**atteindre 2 200 places d'ici décembre 2025**.

Le CRA du **Mesnil-Amelot**, au nord de Paris, proche de l'**aéroport de Roissy**, est le plus grand CRA de France : les préfectures peuvent y enfermer au maximum 240 personnes. En **2020**, près de **2000 personnes y ont été détenues et parmi elles, 40 % ont été expulsées**. Il s'agit aussi du seul CRA où se trouve un **bâtiment pour femmes et familles**, et régulièrement des enfants en très bas âge y sont enfermés avec leurs parents.

Au Mesnil-Amelot, ce sont soixante-quatre nouvelles places qui seront créées sur un autre site, à quelques minutes en voiture du CRA existant, juste en face des pistes de l'aéroport.

Le contexte politique ambiant ne laisse présager qu'une dégradation de la situation, particulièrement pour les personnes sans titre de séjour et leur proches. La mobilisation contre l'extension du CRA de Mesnil-Amelot est aussi une mobilisation qui s'inscrit dans une histoire de luttes contre les frontières, et contre les centres de rétention légalisés en 1991. Elle est donc une lutte concrète qui permet de s'organiser collectivement contre la montée du fascisme, pour les droits des personnes sans papiers et contre la perte de nos libertés individuelles.

Contre les frontières et les centres de rétention, mobilisons-nous!

Des collectifs et des personnes en lutte

Écrivez-nous pour rejoindre la mobilisation :

contact : anticra@riseup.net
https://twitter.com/bas_cra/

interpellées à la frontière, dans la rue ou au travail, sortant.e.s de prison … Toutes ces personnes partagent le fait de ne pas avoir eu les bons papiers au moment de croiser les services de la Préfecture. Ces centres de rétention se situent au croisement des logiques de privation de liberté et d'expulsion. En effet, ils sont pensés comme l'anti-chambre de l'expulsion mais sont avant tout des **espaces d'enfermement et de tri, des personnes avec les bons ou les mauvais papiers**.

Depuis la Loi Asile et Immigration de 2018, la durée maximale de **rétention** a été doublée, à **90 jours**, soit 3 mois, dans des conditions particulièrement horribles, afin que les préfectures aient plus de temps pour tenter d'expulser les personnes détenues en CRA. L'État enferme donc plus et plus longtemps.

Pour mener à bien cette politique raciste, le gouvernement a besoin de nouveaux lieux d'enfermement. Alors il **construit toujours plus de CRA**. Deux nouveaux Centres de Rétention sont actuellement en construction : à Bordeaux et à Olivet (près d'Orléans), et deux extensions vont être réalisée à Coquelles (près de Calais) et Lesquin (près de Lille). A Lyon, un nouveau CRA vient d'ouvrir en Janvier 2022. Sous Macron, le nombre de places dans les CRA de métropole est ainsi passé de 1 490 en 2017 à 1 946 fin juin 2021. Soit une hausse de 30 % en cinq ans. Et l'objectif du gouvernement est d'**atteindre 2 200 places d'ici décembre 2025**.

Le CRA du **Mesnil-Amelot**, au nord de Paris, proche de l'**aéroport de Roissy**, est le plus grand CRA de France : les préfectures peuvent y enfermer au maximum 240 personnes. En **2020**, près de **2000 personnes y ont été détenues et parmi elles, 40 % ont été expulsées**. Il s'agit aussi du seul CRA où se trouve un **bâtiment pour femmes et familles**, et régulièrement des enfants en très bas âge y sont enfermés avec leurs parents.

Au Mesnil-Amelot, ce sont soixante-quatre nouvelles places qui seront créées sur un autre site, à quelques minutes en voiture du CRA existant, juste en face des pistes de l'aéroport.

Le contexte politique ambiant ne laisse présager qu'une dégradation de la situation, particulièrement pour les personnes sans titre de séjour et leur proches. La mobilisation contre l'extension du CRA de Mesnil-Amelot est aussi une mobilisation qui s'inscrit dans une histoire de luttes contre les frontières, et contre les centres de rétention légalisés en 1991. Elle est donc une lutte concrète qui permet de s'organiser collectivement contre la montée du fascisme, pour les droits des personnes sans papiers et contre la perte de nos libertés individuelles.

Contre les frontières et les centres de rétention, mobilisons-nous!

Des collectifs et des personnes en lutte

Écrivez-nous pour rejoindre la mobilisation :

contact : anticra@riseup.net
https://twitter.com/bas_cra/